



**DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES**

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : SEANCE DE CINEMA "LE PLAISIR" LE
04 OCTOBRE 2021 A 14H DANS LE CADRE DE
LA FETE DES SENIORS**

**DÉCISION N° DM-CCAS-21-009
EN DATE DU 30 JUILLET 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT que Nicolas METAYER, directeur du cinéma « Le Vincennes » situé 30 avenue de Paris 94300 Vincennes, proposera une séance aux seniors vincennois le 4 octobre 2021 dans le cadre de la fête des seniors pour un montant de 720 € TTC (sept cent vingt euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Nicolas METAYER, directeur du cinéma « Le Vincennes » situé au 30 avenue de Paris 94300 Vincennes, qui proposera une séance aux seniors vincennois le 4 octobre 2021, dans le cadre de la fête des seniors, pour un montant de 720 € TTC (sept cent vingt euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

Signé

Cécile BRÉON